

Montréal, le 9 avril 2020

Madame Carla Qualtrough

Ministre de l’Emploi, du Développement de la main-d’œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées

carla.qualtrough@parl.gc.ca

**Objet : Prise en compte des personnes handicapées**

Madame la ministre,

La crise du COVID-19 est sans précédent et le gouvernement canadien réagit rapidement et tient informé la population de manière générale. Toutefois, force est de constater que les personnes handicapées ne sont pas assez prises en considération et doivent être rassurées très rapidement. Nous appuyons l’initiative de l’Organisation mondiale de la santé à identifier les [Considérations relatives aux personnes handicapées à prendre en compte dans le cadre de la flambée de COVID-19](https://www.who.int/docs/default-source/documents/disability/french-covid-19-disability-briefing.pdf?sfvrsn=10d55f70_2) notamment celles par les gouvernements. En effet, les personnes handicapées doivent être nommées explicitement dans les différentes mesures annoncées et le gouvernement doit mener des actions spécifiques à leur égard. Nous sentons actuellement, auprès de nos membres, qu’une grande angoisse générale commence à monter.

En consultant le *Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19*, il est venu à notre attention que différentes mesures ont été appliquées pour les particuliers, spécialement pour soutenir les « personnes qui en ont le plus de besoins » et les personnes aînées. Actuellement, seules les personnes aînées peuvent bénéficier de la contribution au *Soutien en matière de livraison d’articles et de communication personnalisée*. Notons qu’il s’agit d’une somme de 9 millions de dollars pour financer les services pratiques offerts par des organisations locales aux personnes aînées canadiennes. Ces dernières peuvent également bénéficier du programme *Nouveaux Horizons* qui vise à fournir des services immédiats et essentiels aux personnes aînées touchées par la COVID-19. Nous soutenons de tels programmes, mais nous demandons que les personnes ayant des limitations fonctionnelles puissent également bénéficier de telles mesures.

Le gouvernement du Canada a publié une [fiche informative sur la COVID-19 et les populations vulnérables](https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/populations-vulnerables-covid-19.html) en reconnaissant la vulnérabilité des personnes aînées et des personnes ayant un problème médical précis ou un système immunitaire affaibli. Plusieurs conditions de vulnérabilité sont identifiées dans ce même document, et les personnes ayant des limitations répondent à la majorité sinon à la totalité de ces conditions et n’ont pas accès aux mesures annoncées par le gouvernement. Nous demandons à ce que le gouvernement du Canada agisse en cohérence en ouvrant les programmes d’aide aux personnes ayant des limitations fonctionnelles. Les personnes ayant des limitations ne doivent pas être ignorées, elles doivent au contraire être incluses dans les mesures générales concernant la crise et avoir des mesures dédiées.

Nous sommes conscients que la situation actuelle amène son lot de défis pour le gouvernement. Nous voulons travailler en collaboration avec vous afin d’assurer que les personnes ayant des limitations fonctionnelles aient accès aux mêmes services que la population générale tout en respectant leurs particularités de santé et leurs besoins. Encore une fois, les personnes ayant des limitations doivent être nommées et prises en comptes dans vos interventions afin de diminuer l’angoisse actuelle.

Nous vous prions, madame la ministre, d’accepter nos sincères salutations.

Francine David, présidente par intérim

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

C.C.

Monsieur Justin Trudeau, premier ministre du Canada

justin.trudeau@parl.gc.ca

Monsieur Jean-Yves Duclos, président du Conseil du Trésor

jean-yves.duclos@parl.gc.ca

Monsieur Martin Trépanier, président de l’Office des personnes handicapées du Québec

president-ca@ophq.gouv.qc.ca